

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 15/07/2024

VOI.24.00.A01832

OBJET : Arrêté temporaire de stationnement
AVENUE DENFERT-ROCHEREAU

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment l'article R. 411-8
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 2ème partie, signalisation de danger
Vu l'arrêté municipal DAG.20.00.A59 du 20 juillet 2020 qui donne délégation à M. Hervé GIRARDOT
Vu la demande de Hélène Buffiere
Considérant qu'un déménagement rend nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 30/07/2024
AVENUE DENFERT-ROCHEREAU

ARRÊTE

Article 1 : Le 30/07/2024, la circulation est interdite sur la voie de droite, à hauteur du n°10B AVENUE DENFERT-ROCHEREAU (Besançon).

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 11 JUL. 2024

Pour la Maire,
Par délégation,

Hervé GIRARDOT
Le Directeur de la Direction Développement et Gestion
des Infrastructures



Faint header text at the top of the page, possibly containing a title or reference number.

Second line of faint text, appearing as a short paragraph or section header.



Third line of faint text, continuing the document's content.

A larger block of faint text, possibly a list or a detailed paragraph, occupying the middle section of the page.

A short, centered line of faint text, possibly a separator or a sub-section title.

Another block of faint text, similar in length to the middle section.

A block of faint text, appearing as a list or a series of short paragraphs.

A short line of faint text, possibly a signature or a specific note.

A block of faint text, possibly a date or a reference to another document.

A block of faint text at the bottom of the page, possibly a footer or a concluding statement.

A final line of faint text at the very bottom of the page.